

CYCLO-CLUB TROYEN-SAVINIEN



Association Loi de 1901 - Fondé en 1909
Affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme N°00027
Siège social : 40, rue Étienne Pédrion - 10000 TROYES
internet : <http://ccts10.fr> - e-mail : ccts@free.fr

Brevets Émile Marchal 2018

★ Brevet Émile Marchal 50 km ★

Lieu de départ : Église Saint-Bruno - Avenue Édouard-Herriot à Troyes

Samedi 3 mars - Après-midi

■ Inscriptions et départs : de 13 h 30 à 14 h 00

Parcours : Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Rouillerot, Verrières, Saint-Aventin, Clérey, Villemoyenne, D. 28, les Bailly, D. 143, Montreuil-sur-Barse, D. 106, le Haut-Chêne, Renault, D. 21, Daudes, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas et Troyes.

Dimanche 4 mars - Matinée

■ Inscriptions et départs : de 8 h 30 à 9 h 00

Parcours : Rosières, Saint-Léger, Moussey, Virloup, les Bordes-Aumont, Cormost, D. 85, Chantemerle, le Long du Bois, Nicey, Rumilly-lès-Vaudes, D. 28, Saint-Parres-lès-Vaudes, Villemoyenne, Clérey, Saint-Aventin, Verrières, Rouillerot, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas et Troyes.

Mercredi 7 mars - Après-midi

■ Inscriptions et départs : de 13 h 30 à 14 h 00

Parcours : Saint-Julien-les-Villas, Rouilly-Saint-Loup, Daudes, D. 21, Renault, le Haut-Chêne, D. 106, Montreuil-sur-Barse, D. 143, les Bailly, D. 28, Villemoyenne, Clérey, Saint-Aventin, Verrières, Rouillerot, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas et Troyes.

★ Brevet Émile Marchal 75 km ★

Lieu de départ : Centre Commercial de La Rivière-de-Corps

Samedi 10 mars - Après-midi / Dimanche 11 mars - Matinée

Mercredi 14 mars - Après-midi

★ Brevet Émile Marchal 100 km ★

Lieu de départ : Église Saint-Bruno - Avenue Édouard-Herriot à Troyes

Samedi 17 mars - Après-midi / Dimanche 18 mars - Matinée

Mercredi 21 mars - Après-midi

★ Brevet Émile Marchal 150 km ★

Lieu de départ : Église de Saint-Parres-aux-Tertres

Samedi 24 mars / Dimanche 25 mars / Mercredi 28 mars - Journée

★ EXTRAIT DU RÈGLEMENT ★

■ En 2018, il n'y aura pas de Brevets Émile-Marchal de rattrapage.

■ La carte de route nominative, visée au départ de chaque brevet, est obligatoire vis à vis de l'Assurance Fédérale.

■ Contact : Dominique MOREAU - 10, rue des Héros de la Résistance - 10300 - SAINTE-SAVINE

Tél : 03 25 78 13 73 - Portable : 06 11 04 05 92 - E.mail : ccts.brm@laposte.net

■ Les Brevets Émile Marchal se font en groupes. Chaque participant doit respecter le code de la route.

Respectez l'heure de départ. Le port du casque est vivement recommandé.

■ Le prix de la carte de route est fixé à 2,00 € pour les brevets de 50 ou/et 75 km

et à 2,00 € pour les brevets de 100 ou/et 150 km ; à 4,00 € pour les 4 brevets.

! Bonne route à tous pour ces Brevets Émile-Marchal 2018 !